

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3240 - Mercredi 19 Septembre 2018 - Prix : 200 Fc

«Vers la paix des «braves» ?



La délégation de l'opposition reçue par le président Azali suite à la mission Lamamra

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Septembre 2018**

Lever du soleil:

06h 01mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 49mn

Dhouhr : 12h 05mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h06mn

Incha: 19h 20mn



La révision exceptionnelle des listes électorales début ce vendredi

LIRE PAGE 4

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

RENTRÉE SCOLAIRE

Une aubaine pour les "towa u renge"

Lundi 24 septembre, les écoliers reprendront le chemin de l'école. Une aubaine pour les librairies, et particulièrement les "towa u renge", ces marchands ambulants qui accostent le plus souvent les marchés de la capitale et vendent à en croire les clients rencontrés sur place, "moins cher que les librairies classiques".

La rentrée des enseignants a eu avant-hier. Lundi prochain, ce sont les élèves qui réintégreront les salles de classe. Dans la capitale, parents et élèves se lancent dans une course effrénée pour compléter leurs achats. Lundi, c'est également la rentrée universitaire. Une aubaine pour les « towa u renge », ces marchands ambulants réputés qui vendent moins cher les fournitures. « Chaque rentrée scolaire, je me focalise sur les fournitures. Et comme la rentrée des enseignants a eu lieu cette semaine, le business avance petit à petit », confie Fahardine Ibrahim, marchand au petit marché de Moroni.

Côté prix, ces commerçants assurent que les prix qu'ils proposent sont abordables par rapport aux librairies. Une affirmation que ne réfutera aucun des parents rencontrés devant son "stand", la marchandise étalée au sol. « En ce qui me concerne, j'ai deux tarifs pour mes produits. Les cahiers que je prends dans les librairies, je les vends presque au même prix. Il m'arrive parfois de diminuer un peu le prix pour attirer le maximum d'élèves et écouler ma marchandise, explique Adinane. Par contre, ceux que je ne prends pas à la librairie, je les vends moins chère ». Il assure qu'il écoule beaucoup de produits en cette période scolaire.

Ahamada Issa, ancien enseignant à l'école primaire et père de trois enfants, confie acheter régulièrement si ce n'est exclusivement les fournitures de ses enfants au marché. « Ils proposent des tarifs moins cher. (...) Il est vrai que parfois, on trouve des livres un peu usés mais les enfants arrivent tout de même à les utiliser ». Et ce n'est



pas Ahmed Ibrahim, élève en classe de 4e venu faire ses courses au marché, qui dira le contraire. « Dans les librairies, parfois les prix sont élevés. On vient ici et on achète nos fournitures et à la fin, on arrive même à économiser un peu pour acheter autre chose! », s'est-il réjoui. Idjab Ibrahim, vendeur de manuels scolaires sur la route du marché s'estime heureux de son busi-

ness. « J'ai commencé à vendre mes livres en échangeant ceux que j'avais avec ceux des autres. Parfois, un parent dont l'enfant passe en classe supérieure amène son livre pour échange. D'ailleurs, c'est grâce à ce procédé que j'ai aujourd'hui beaucoup de clients ».

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT ARABE

"Enseignons l'arabe pour combattre le chiisme aux Comores"

Promouvoir la langue arabe pour stopper la propagation du chiisme en Union des Comores est l'un des objectifs phares de l'association des enseignants d'arabe et d'éducation islamique, créée depuis 2012. Devant la presse hier mardi, les membres du bureau ont dévoilé les voies et moyens qu'ils comptent mettre en oeuvre pour atteindre leurs objectifs.

Comment faire pour que la langue arabe soit bien lue, parlée et comprise en Union des Comores, un pays membre de la Ligue arabe depuis deux décennies ? C'est la grande question que se posent beaucoup d'enseignants de langue arabe du pays. Dans ce sens, une association des professeurs de langue arabe est née depuis 2012. Hier mardi, ils se

sont réunis pour dévoiler leur stratégie pour promouvoir cette langue. « C'est inadmissible que la langue arabe ne soit pas bien maîtrisée dans notre pays ceci alors que le pays est honoré partout dans les pays arabes et musulmans », a pesté Mohamed Toiaamou, président de l'association des ensei-

gnants de langue arabe et éducation islamique. Il dénonce une négligence de la pratique de cette langue au niveau national.

L'association des arabophones interpelle tous les responsables de ce pays à donner plus d'importance et de visibilité à cette langue afin qu'elle soit

au même pied d'égalité que la langue française. « L'arabe doit être renforcé dans tous les domaines. Ça reste le meilleur moyen de barrer la route à la propagation du chiisme aux Comores », avance Abdou Bacar Ahmed, le secrétaire général de l'association.

Parmi les objectifs visés par le nouveau bureau, solliciter un renforcement des capacités des professeurs de langue arabe afin qu'il y ait des orientations dans le pays. Le président de l'association souhaite « l'introduction de la langue arabe dans les établissements publics dès la classe de maternelle au lieu de la classe de 6eme ». Il espère dans ce sens que « le coefficient de l'arabe soit plus élevé afin que l'enfant comorien assimile l'importance de l'arabe ».



Les dirigeants de l'association des enseignants d'arabe devant la presse

Ibnou M. Abdou

DIALOGUE INTERCOMORIEN

L'Union de l'opposition accepte la main tendue du président Azali

Le président de la république a reçu différents leaders de l'opposition à Beït Salam ce lundi suite au dialogue intercomorien lancé sous l'égide du Haut représentant de l'Union africaine, Ramtane Lamamra. Et l'ambiance était franchement cordiale.

Le président de la république, Azali Assoumani, a reçu le chef de file de l'opposition, Mohamed Ali Soilihi, hier dans la journée. Celui-ci était accompagné de l'ancien gouverneur, Mouigni Baraka Said Soilihi, du secrétaire général de l'Updc, Youssouf Boina et de Said Abdou, membre du parti Juwa. La rencontre fait suite à la venue du Haut représentant de l'Union africaine, Ramtane Lamamra, qui a posé les jalons d'un dialogue intercomorien, selon la formule qui lui est désormais consacrée. Il en est ressorti que les travaux devaient se poursuivre dans un cadre permanent de concertation.

L'ambiance était franchement cordiale entre les différents acteurs à la fin de la rencontre, qui se sont d'ailleurs évertués à éviter les questions qui fâchent.

Premier à prendre la parole, l'ancien argentier de l'Etat a retracé la genèse d'une telle démarche. « La mission de l'Union africaine dans le pays a réussi à mettre en place un cadre de dialogue entre nous et le pouvoir, grâce à ce dialogue, nous avons pu établir un ordre du jour consensuel, c'est à ce titre que nous avons été reçus par le président », a-t-il déclaré. Il a par ailleurs fait état de la bonne volonté du président à faire de son mieux « pour que les travaux se poursuivent ». De lui-même, et très vite, prenant à contre-pied les journalistes, il a assuré « qu'il n'a pas été question d'élections lors de la rencontre ; nous avons surtout discuté des modalités pour la poursuite du dialogue intercomorien ». Réagissant quand même à la question d'un journaliste qui a fait état

de la poursuite du processus électoral, avec notamment le lancement de la révision exceptionnelle du fichier électoral qui interviendra vendredi prochain, Mohamed Soilihi répondra laconiquement par : « Le gouvernement a son calendrier mais notre présence ici se justifie par une seule chose : le dialogue intercomorien ».

Mouigni Baraka Said Soilihi lui a emboité le pas en disant « que chaque Comorien se devait d'apporter sa pierre dans la recherche d'un climat apaisé, lequel est soutenu par le président de la République ». Et d'ajouter : « Le président a validé les 4 points de l'ordre du jour, notamment les mesures d'apaisement, et a fait part de sa volonté de promouvoir les libertés publiques et individuelles, la liberté d'information ». L'ancien gouverneur a beaucoup insisté « sur le rôle des journalistes qui se doivent de promouvoir la paix et les a invités à éviter les questions qui pourraient être sources de zizanie ».

Lors de la rencontre entre les grands élus et le président Azali qui a eu lieu la semaine dernière, le représentant du gouverneur Hassan Hamadi avait déploré le manque de concertation par le gouvernement central, dans la mise en application de la nouvelle Constitution en ce qui concerne l'autonomie des îles. A la question de savoir si le gouvernement allait la suspendre en attendant la poursuite des discussions (l'autonomie des îles et la tournante font partie de l'ordre du jour), Mouigni Baraka dira « qu'au niveau de l'Union de l'Opposition, nous n'avons pas encore discuté de la mise en application de la nouvelle Constitution et nous n'avons pas à nous exprimer au nom des institutions, les gouverneurs ont entièrement le droit de réclamer ce qu'ils pensent bon pour les îles, pour notre part, quand viendra le moment, nous en discuterons dans le cadre permanent de concertation ».

Faïza Soulé Youssouf

MESURES D'APAISEMENT

"Distinguer les mesures administratives des mesures judiciaires"

Peu après la rencontre entre le président de la république et les leaders de l'Union de l'opposition, le directeur de cabinet en charge de la défense s'est adressé à la presse. Il a, au cours de cet entretien avec la presse, fait état de la possible abrogation de « l'arrêté Barwane », brandi jusqu'ici par le pouvoir en place pour interdire toute manifestation et autres rassemblements publics.

Le premier collaborateur du Chef de l'Etat, Youssoufa Mohamed, a fait une déclaration à la presse à la fin de l'entrevue à laquelle il a pris part, entre le président de la république et l'Union de l'opposition. Donnant le ton, il a précisé que les mesures d'apaisement qui regroupent pêle-mêle, les libertés publiques et individuelles, le réexamen de la situation des détenus « dits politiques »

comportent une clarification: « Nous devons distinguer les mesures administratives des mesures judiciaires ». Et de préciser, « l'arrêté Barwane qui interdisait les manifestations fait partie des mesures administratives, celui-ci sera abrogé mais il faut par contre que

les organisateurs de rassemblements s'engagent à payer tout dégât qui surviendra ».

La question des élections s'est encore une fois invitée dans les discussions. Le processus électoral sera-t-il suspendu le temps que les travaux

s'achèvent ? « Personne n'en a fait état et d'ailleurs, c'est limpide, la Constitution nous donne une échéance d'un an maximum pour organiser les élections présidentielles et gubernatoriales, afin de mettre en place de nouvelles institutions », a répondu, le directeur de cabinet en charge de la défense.

Et avec cette question, celle relative à la sécurisation des élections. « La Commission Electorale Nationale Indépendante a été créée par une loi, celle-ci n'a pas été abrogée, les institutions en charge des scrutins existent déjà, maintenant ce sera à nous de voir si nous allons faire appel à des observateurs internationaux ». Il a par ailleurs rappelé « que ces institutions existaient déjà lors des dernières présidentielles, et le candidat Azali Assoumani était à l'époque dans l'opposition ».



Youssoufa Mohamed Ali directeur de cabinet en charge de la défense

TRANSPORT AÉRIEN

4 nouveaux personnels navigants commerciaux pour l'AB Aviation

AB Aviation a annoncé l'arrivée de quatre nouveaux personnels navigants commerciaux (PNC) comoriens. Une nouvelle réjouissance pour la compagnie aérienne.

Djamaldine Badrouline, Ivessi Ali, Salwat Mohamed et Hafsoit Ali sont de retour à Moroni après 4 mois de formation au centre de formation ASTA en Afrique du Sud. Une nouvelle réjouissance pour la compagnie aérienne AB Aviation qui espère faire davantage dans l'avenir. « Leur recrutement et leur formation répondent à des engagements pris par AB Aviation tant en faveur de l'emploi qu'auprès de ses passagers », lit-on dans un communiqué de la compagnie.

Pour le renforcement de son personnel, le directeur général de la compagnie, Ayad Bourhane, s'est engagé à œuvrer pour l'insertion et la formation professionnelle des jeunes comoriens dans le domaine de l'aéronautique. C'est par ce motif qu'en mai dernier, AB Aviation a sélectionné ces derniers

pour participer à cette formation.

Pour AB Air Formation-la filiale dédiée à la formation technique et professionnelle dans le secteur aéronautique-la formation de ces quatre personnes n'est que le prélude d'une longue série d'opportunités professionnelles dans le domaine. « En partenariat avec le centre de formation Asta, AB Air formation ambitionne de mettre en place rapidement des cursus professionnalisants pour tous les métiers de l'aérien (au sol et à bord) à destination des compagnies aériennes de la zone », poursuit-il.

AB Air formation se donne pour objectif de former à l'horizon 2019 des pilotes, des mécaniciens aéronautiques ainsi que de nouveaux PNC. Ainsi, les nouveaux auront pour mission de converser à bord avec les passagers dans toutes les langues de la région à savoir le shikomori, le français, l'anglais, le Swahili et l'arabe.

Kamal Gamal (stagiaire)

Les personnels navigants formés par AB Aviation présentés à la presse



PROCESSUS ÉLECTORAL

La révision exceptionnelle des listes électorales débute ce vendredi

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et le ministre de l'Intérieur ont convoqué les six partis politiques hier mardi pour leur informer de la révision exceptionnelle des listes électorales qui débutera ce vendredi.

Après le référendum du 30 juillet dernier, le gouvernement se prépare à des élections anticipées en 2019. Hier mardi, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et le ministre de l'Intérieur en charge des élections, Mohamed Daoudou ont réuni les six partis politiques reconnus pour les informer de la révision exceptionnelle des listes qui débutera ce vendredi dans les trois îles. Seul le parti UPDC s'est absenté de la réunion pour un empêchement de dernière minute.

« Après le referendum du 30 juillet dernier, la nouvelle Constitution nous permet de changer les choses. Comme il y aura des élections anticipées, il est tout à fait normal de réviser les listes électorales », explique Mohamed Daoudou, le ministre de l'Intérieur en

charge des élections. Sur les fichiers électoraux de 2014, on compte 300 000 électeurs. Il est possible que parmi ceux-là, beaucoup ne soient plus de ce monde, ou sont à l'extérieur. Il y a également ceux qui ont atteint l'âge de voter qui doivent donc être recensés. A cet effet, on a convié ces partis pour qu'ils puissent dire à leurs militants de le faire ».

Dans un premier temps, cette révision exceptionnelle du fichier électoral va concerner les trois capitales des îles. « Aux partis politiques, on leur a montré comment va se dérouler le travail de la révision exceptionnelle des listes électorales en leur donnant par la suite le calendrier des activités » avance-t-il. Et lui de préciser que « ces travaux prennent un mois selon la loi, et ils ont commencé depuis le 3 septembre dans les états civils et les mairies ». Le ministre annonce que le recensement va se faire dans les mairies mais aussi au Centre National de Traitement des Données Electorales (CNTDE).

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)

HABARI ZA UDUNGA

La théorie du petit caillou

Il n'est pas rare de voir au bord de la route, face au trottoir, juste après la pluie, un petit caillou placé devant un nid de poule. Son objectif est d'empêcher que la roue d'une voiture ne tombe dans le trou et ne fasse éclabousser l'eau, qui la plupart du temps mouille un passant ou rentre par la porte d'un magasin situé à côté.

Cette façon de faire, correspond à nos comportements, dans notre manière de résoudre un problème. Nous préférons le plus souvent, le contourner, que d'y faire face et de trouver une solution durable, selon l'expression consacrée. Combien de fois, nous trouvons des piliers qui retiennent une maison en train de s'effondrer alors que des personnes habitent dedans.

On peut citer des exemples, qui vont dans le même sens, à savoir que nous préférons retarder la recherche de solutions pérennes, nous contentant le plus souvent de palliatifs. Ce que nos lointains cousins gaulois appellent un cautère sur une jambe de bois. En clair, nous devons prendre conscience du temps que nous perdons, en recherchant des solutions de facilité, qui à la longue nous apportent plus de problèmes que nous en avons au départ. Aussi, nous sommes surtout connus pour être le pays des urgences car cela nous permet, le plus souvent, de n'avoir pas à rendre des comptes, du moment où il fallait parer au plus pressé.

Toutefois à l'heure des grands réseaux de communications, quand nous voyons la guerre que se livrent les deux entreprises de télécommunications du pays, il y a de quoi se poser des ques-

tions, sur notre capacité à sortir de la fracture numérique. L'efficacité ne peut pas toujours être jugée en termes financiers. Il faudrait aussi, s'interroger sur la rentabilité en termes d'utilité pour nos concitoyens. Ce qui est loin d'être le cas chez nous.

Aussi l'on se demande si la solution viendra de tous ces politiciens qui à force de retourner leur veste, on a le plus grand mal à distinguer les couleurs. Même si aujourd'hui, l'on constate que partout dans le monde, la bonne gouvernance peine encore à se mettre en place, il n'en demeure pas moins qu'avec une dose de bonne volonté, on pourrait faire avancer les choses dans les îles de la lune.

Nous devons sortir de la théorie du petit caillou et oser proposer des solutions à la mesure des attentes de notre jeunesse et de l'ensemble de notre population. Car nous ne pouvons pas éternellement rester l'homme malade de l'océan.

Croire qu'en passant la majeure partie de notre temps dans des querelles intestines, dans les compétences des uns et des autres, nous voguerons vers les sommets de la démocratie, nous nous fourrons le doigt dans l'œil. Comme la cigale de la Fontaine, quand le Kashkazi viendra, nos belles paroles ne nous seront d'aucun secours. Nous pourrions toujours esquisser un pas de sambé mais le poids de l'échec sera notre compagnon. Comme disait un personnage de Michel Audiard, « Un intellectuel assis va moins loin qu'un con qui marche ».

Mmagaza

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES (FFC)

Amir Abdou, toujours à la tête des Cœlacanthes

Des rumeurs malveillantes, mais de moins en moins persistantes, tendent à semer la zizanie par rapport au sort d'Amir Abdou et du staff technique national des Cœlacanthes. Le contrat du coach expire en novembre prochain. D'un ton apaisé et explicite, le patron de la Ffc, Saïd Ali Saïd Athouman, met les points sur les «i» : « Jusqu'à preuve du contraire, Amir reste au gouvernail des Cœlacanthes ».



Saïd Ali Saïd Athoumani président de la Ffc

En clair, envenimer une situation sereine ne sert à rien. La reconduction de l'entraîneur des Cœlacanthes, Amir Abdou, est-elle systématique ou négociable ? « Nous rendons hommage aux efforts et à la vive implication d'Amir Abdou pour la promotion des Cœlacanthes. L'équipe a progressé. Le dossier relatif au renouvellement de son contrat sera discuté par le comité exécutif » précise Saïd Ali Saïd Athouman, président de la Ffc après des rumeurs persistantes sur la reconduction de Coach Amir.

Des fantaisistes s'amuse à provoquer la polémique sur le classement

provisoire du groupe (B), où les Cœlacanthes grelottent en lanterne rouge, derrière Malawi, Maroc et Cameroun. Ces personnes qui discutent avec passion et émotion, sans le moindre recul, suscitent souvent la controverse. La Ffc ne dispose pas d'une source de financement suffisante et stable. La reconduction de l'entraîneur et du staff technique national pourrait dépendre de plusieurs paramètres. « Il n'y a aucune obligation qui pousse le comité exécutif à renouveler ce contrat. Nous

apprécierons la situation en fonction des résultats et surtout de nos moyens, après la présentation d'un bilan technique », clarifie le président de la Ffc. Sauf confusion de notre part, Amir Abdou empoche une mensualité de 3000 euros.

Ne pas susciter la polémique

Actuellement, la Ffc doit aux Cœlacanthes et au staff technique environ 89.000 euros. « Une partie de la re-

cette nette du match « Comores # Cameroun » servira à payer une partie de notre dette. C'est un fardeau encombrant », regrette notre interlocuteur. Entendu de Mitsamiouli, la recette brute du match du 8 septembre dernier s'évaluerait à 23.150.000f (approximativement à 46.000 euros). L'État subvient de temps à autre aux besoins des Cœlacanthes. Mais si la Ffc reste orpheline d'un accompagnement annexe stable, l'exemple des entraîneurs des équipes nationales de Madagascar et de Maurice pourrait l'influencer. « Là-bas, les entraîneurs des équipes nationales sont payés par match. Vu nos faibles moyens, on peut vivre cette expérience. Non ? », se demande Saïd Ali S. Athoumani. La Ffc n'est-elle pas actionnaire à la firme Maana ? « On ne nous a même pas associé à la conception de la nouvelle tenue des Cœlacanthes. Or, jusqu'à preuve du contraire, la Ffc a son mot à dire sur leurs tenues. On ne veut pas polémiquer... », finira par lâcher le successeur de Tourqui Salim.

Bm Gondet

FOOTBALL : COUPE DES COMORES, PHASE NATIONALE

Tirage au sort équilibré pour Miracle de Ndzouani

Les organisateurs de l'édition 2018 de la phase nationale de la Coupe des Comores ont effectué le lundi 17 septembre 2018, à Moroni, le tirage au sort. Les quatre prétendants au titre évoluent en D1 au sein de leur propre ligue : Belle Lumière de Djoiezi (Moili), Bonbon Djema de Moroni (Ngazidja), Miracle club de Bandrani-Maweni et Ngazi sport de Mirontsi sont respectivement de Ndzouani. L'inconnu de ce sprint pour le trophée est Miracle club.

Les membres de la Commission nationale d'Organisation, d'Homologation et de Discipline du trophée ont effectué le

tirage au sort en présence des représentants des quatre prétendants au titre. Ils évoluent tous en D1 au sein de leur propre ligue. Certains analystes sportifs estiment que le résultat du tirage est harmonieux. Dans ce sprint pour le trophée, l'inconnu est l'un des concurrents de Ndzouani, Miracle club. « Certes, c'est sa première expérience en phase nationale mais cela ne veut pas dire qu'il vient en tourisme à Ngazidja. Son effectif est renforcé par des Malgaches, qui peuvent faire la différence à tout moment », rapporte Alifa Mohamed de la Ffc.

L'autre représentant de Ndzouani, Ngazi Sport, est familier à cet échelon de la compétition. Miracle, moins favori, suscite tout de même le doute

Les supposés favoris, Bonbon Djema et Belle Lumière sont aussi à leur énième expérience. Interrogé sur l'organisation des arbitres, le Directeur Technique National auprès de la Fédération de Football des Comores explique : « Trois options sont au menu : chaque île présente trois arbitres. Les neutres dirigeront la partie. Si l'arbitre central est neutre, il sera assisté par deux autres, choisis au hasard. Enfin, si le juge central est neutre, les assistants seront originaires de l'île où se déroule la compétition. Mais attention, c'est une simple hypothèse. Tout dépendra des sous. Rien n'est encore officiel ». Les délégations insulaires sont attendues à Ngazidja ce jeudi 20 septembre 2018. La ligue de Ndzouani est

représentée par deux ambassadeurs car elle est supposée organisatrice de la compétition.

Bm Gondet

Calendrier, Septembre 2018, à Moroni vers 15h 00 A/ Samedi 22 : Bonbon Djema # Miracle club B/ Dimanche 23 : Ngazi club # Belle Lumière C/ Mercredi 26 : Finale

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer,
la liberté d'écrire

FESTIVAL DE SLAM

Da Genius : "Faire des Comores, le carrefour du slam"

L'association Sakara organise du 20 au 25 septembre la deuxième édition du festival « Slamer un pied sur la lune ». Un événement selon "Da Genius", le directeur artistique, qui devrait servir de point de propulsion pour le slam moderne au niveau national. Plusieurs spectacles sont prévus afin de faciliter les échanges et la découverte de la culture slam et de l'art oratoire comorien.

"Notre objectif est de faire des Comores, le carrefour du slam". Gamil dit Da Genius, directeur artistique de l'association Sakara présente la deuxième édition du festival « Slamer un pied sur la lune ». Véritable promoteur de la langue, le slam, cette poésie urbaine déclamée le plus souvent dans la rue n'est pas un art nouveau dans les Îles de la Lune à en croire Da Genius. Outre les textes modernes, il y'a eu des textes traditionnels, anciens, qui sont en voie de disparition, et d'autres qui ont même disparu mais dont l'essence même s'apparente au slam actuel. « Les gens ont tendance à oublier que le slam a toujours existé aux Comores », assure Gamil qui affirme être de ceux

qui ont commencé à faire du slam moderne au pays.

Reconnaissant, il ne cesse de rappeler « les efforts fournis par nos aïeux » à travers les textes traditionnels. C'est dans cette optique que l'artiste, dont le souhait est de promouvoir le slam, propose à travers cette deuxième édition consacrée à la discipline, un retour aux sources. Prendre de l'élan pour mieux se projeter, encore, dans les mots. « Je suis de ceux qui ont commencé à faire du slam mais je ne dirais jamais que le slam n'existait pas au passé. Je sais que nos vieux l'ont fait avant nous avec un style comme le Koho, le Honko, le Panandou ou le Wupvandzi Mwéndédji pour ne citer que ceux là. (...) Cela ne porte pas le même nom mais dans le fond, c'est le même principe que le slam. En tant que jeune génération qui copie, on se doit juste de ramener au goût du jour cet art qui était là depuis des lustres », assure Da Genius.

Pendant une semaine, les slameurs de différents horizons vont parcourir l'île de Ngazidja pour partager et faire découvrir leur art à la société à travers des ateliers, des rencontres, des moments de partage et de discussions. Pour le présentateur du spectacle « Msafara », ces moments de partage et

Gamil dit Da Genius directeur artistique de l'association Sakara



de découverte portent leurs fruits. « Les ateliers, on en fait souvent et les résultats sont là car au début, nous étions trois à faire du slam et aujourd'hui, on ne compte plus le nombre de slameurs sur l'ensemble du territoire parce qu'on a su sacrifier du temps, à donner des ateliers et à faire connaître cet art », se réjouit Da Genius.

En clôture du festival, une présen-

tation de recueil de poésie-slam par Marc Alexandre, slameur. Un plus au festival et qui lui confère une dimension internationale, le souhait de Da Genius qui estime qu'il faut « mettre les moyens pour élargir les horizons et ouvrir le festival au plan régional voire même international » pour faire découvrir l'art oratoire comorien qui ne date pas d'aujourd'hui.

A.O Yazid

WASUYA
InnoVe ta com'

Stratégie de communication
Création graphique
Relations presse
Production de contenus
Community management
Événementiel

contact@wasuya.km
Moroni Badianani, Bâtiment La Gazette des Comores

ANNONCE LEGALE

Avis est donné de la constitution de la S.A.R.L Unipersonnelle COMORES ELEVAGES, au capital de **750 000 Kmf.**

Siège social: VOUVOUNI-BAMBAO Ngazidja Comores

Objet :

1. L'Importation des aliments des animaux de toutes espèces d'élevages : (Grands Ruminants, Petits Ruminants et Avicoles) y compris la création, l'exploitation, la fabrication de ces aliments aux Comores (Unité de fabrication : provenderie).

2. L'exploitation, tous élevages tels que GRANDS Ruminants (Bovins), PETITS RUMINANTS (Caprins, ovins,) et de l'avicole (poulets, pondeuses, Canards, Dindes..), y compris leurs distributions, leurs commercialisations, leurs conditionnements pour l'intérieur de Comores et pour leurs exportations vers tous pays.

3. L'importation de tous produits alimentaires de premières nécessités.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Tribunal de Moroni Ngazidja COMORES.

Monsieur ABDALLAH Ben Rakabe, Originaire de Vouvouni – Bambao Ngazidja Comores est le gérant unique.

Pour avis et mention.